

DEC150582DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

Vu, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu, le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicable aux agents non titulaires de l'état,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique,

Vu, la décision n°080040 du directeur général en date du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des personnels non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique,

Vu, la décision n°080041 du directeur général en date du 22 juillet 2008 créant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des personnels non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique,

Vu, la décision DEC13062 DRH modifiant la décision n°080040 du directeur général en date du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des personnels non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique,

Vu la décision n°DEC150259DRH du 21 janvier 2015 portant nomination des membres de l'administration à la commission consultative paritaire N°1 recherche.

DECIDE

Article II : Est nommée, à compter du 1^{er} février 2015, représentante suppléante de l'administration à la commission consultative paritaire n° 1 « recherche » :

Madame Jacqueline BOUTIN
Directeur de recherche de 2^{ème} classe

En remplacement de :

Madame Sylvie DERENNE
Directeur de recherche de 1^{ère} classe

Article III : La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la Recherche scientifique

Fait à Paris, le 2 février 2015

Le Président du CNRS
Alain FUCHS